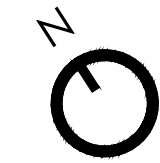
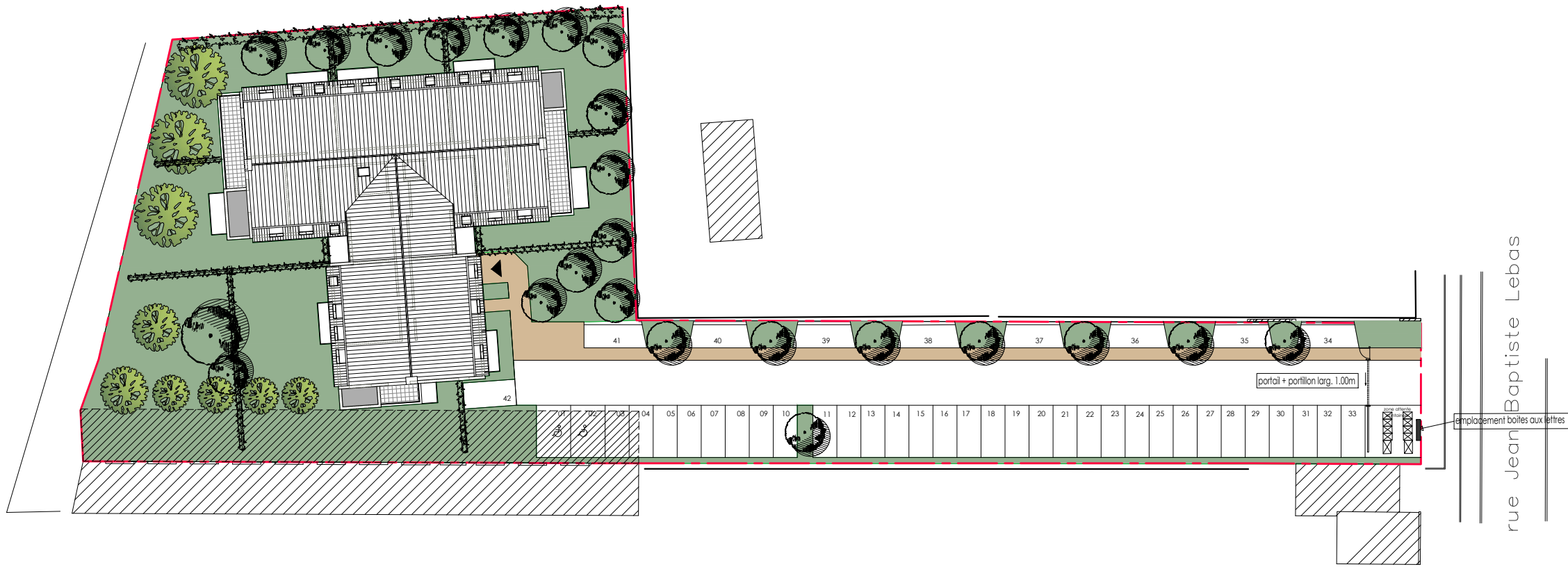
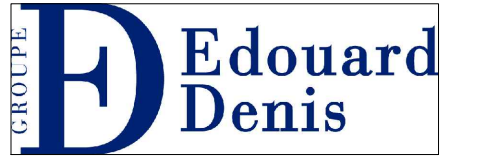


Des modifications sont susceptibles d'être apportées aux aménagements en fonction des nécessités techniques, administratives et/ou réglementaires.
Des variations peuvent intervenir en fonction des tolérances d'exécution (à 5% près) tant en ce qui concerne les dimensions que les équipements.
Les surfaces, côtes, niveaux intérieurs et extérieurs, les retombées de poutre, de faux plafonds, les gaines, équipements sanitaires et formats de carrelage sont figurés à titre indicatif.
Les appareils ménagers et le mobilier ne sont pas fournis.



0 5 10 15m



rue Jean-Baptiste Lebas
Willems

PLAN DE MASSE



Le 28.11.2022 - INDICE C

VISA